

**PRESENTATION DE LA CIVIS
ET DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA
SENSIBILISATION ET DE L'EDUCATION A
L'ENVIRONNEMENT**

**DELEGATION EUROPEENNE
4 Avril 2011**



CIVIS

60 CD 2697410 SAINT PIERRE – PIERREFONDS
Tel : 0262 49 96 00 / Fax : 0262 49 96 99

La Communauté Intercommunale des Villes Solidaires ou **C.I.Vi.S.** est un établissement public Communauté d'Agglomération, véritable outil de développement de la micro région Sud de la Réunion. Les communes membres sont : **Saint-Pierre** (77 000 hab), **Saint-Louis** (51 200 hab), **Petite-Île** (11 800 hab), **Cilaos** (6 090 hab), **L'Etang-Salé** (13 550 hab) et **Les Aviron** (10 500 hab), soit près de **170 200 habitants**.

Ses compétences :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'Habitat
- Politique de ville
- Voirie et parcs de stationnement
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie**
- Equipements culturels et sportifs
- Aéroport et port
- Chambres funéraires et crématorium
- Coopération décentralisée
- Transports scolaires et périscolaires
- Assurances

Le Pôle Environnement de la CIVIS se décline en deux services :

- Le service **Gestion des Déchets** (gestion de la collecte et du traitement des déchets, Prévention et Tri des déchets, Qualité, ...)
- Le service **Ecologie Urbaine et Rurale** (Espaces Naturels, Errance Animale, Communauté Solaire et Anti-Tag).

Chaque service dispose d'une équipe d'animateurs ou médiateurs en charge de la communication et de la sensibilisation de la population à l'environnement :

- L'équipe « Animation Biodiversité » pour les espaces naturels et
- L'équipe « Communication de Proximité » pour la gestion des déchets.

Cette communication passe par le biais de visites en porte-à-porte, de la tenue de stands à des endroits fréquentés ou lors de manifestations (fêtes communales, concerts, ...), d'animations dans les écoles, etc...

Les espaces naturels intercommunaux et leurs sentiers de liaison :

Cette opération allie :

- Un schéma d'aménagement de sites pour une ouverture au public,
- Un programme de protection de l'environnement et des habitats naturels,
- Un programme d'insertion professionnelle de public en difficulté sociale.

Inspiré de l'ancien Chemin de Fer de la Réunion (C.F.R.), le Sentier Littoral Sud-Ouest de la C.I.V.I.S. se veut être le fil conducteur de la découverte des paysages et des milieux naturels remarquables littoraux des communes de L'Etang-Salé, de Saint-Louis et de Saint-Pierre (forêt, étang, rivière, savane & récifs coralliens).

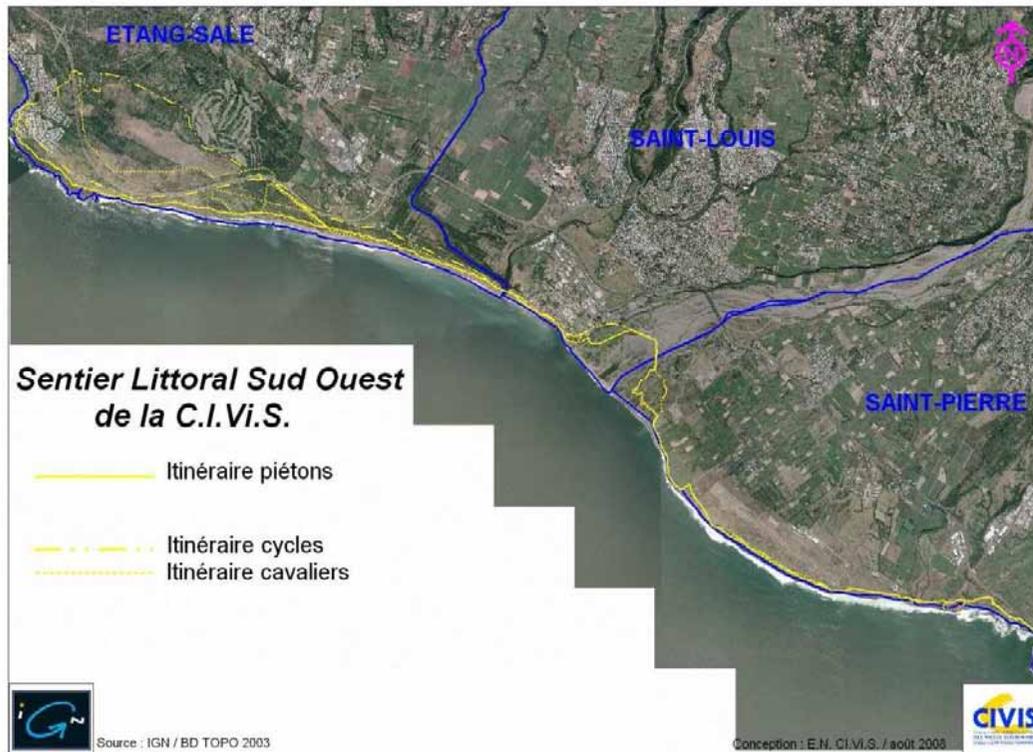
A la base du futur réseau de sentiers intercommunaux, ce sentier a également pour ambition la valorisation des atouts et des pôles d'intérêt de chacune des six communes du territoire (aspects culturels, artisanat, patrimoine bâti, espaces naturels remarquables, ...). Des barreaux de liaisons reliant les Bas et les Hauts permettront une découverte différente des quartiers en empruntant des itinéraires dédiés aux modes de déplacements doux (marche, VTT, équitation) en cohérence, entre autres, avec les lignes de transport en commun et les schémas directeurs vélo des communes.

En convention avec le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (C.E.L.R.L.) sur le site de Terre-Rouge / Bois de Buis, la C.I.V.I.S. met en œuvre sa stratégie intercommunale en matière d'espaces naturels.

Le Sentier Littoral de la C.I.V.I.S. ; c'est :

- 400 personnes ayant travaillé en contrat d'insertion professionnelle depuis 2003,
- 20 Km d'itinéraires pédestres, 20 Km pour V.T.T, 20 Km pour les cavaliers, pour le sentier littoral,
- 3 Km de sentiers pédestres sur le site de Terre-Rouge / Bois de Buis,
- Des opérations régulières de nettoyage des sites avec collecte, tri sélectif et valorisation des déchets et encombrants,
- Une fermeture progressive de certains accès véhicules,
- Un programme de plantation pour reconstituer les milieux naturels dégradés,
- Des interventions auprès des scolaires sur le thème de la biodiversité.





ENVIRONNEMENT



- **Valorisation** des milieux naturels (récifs coralliens de Saint-Pierre et de L'Etang-Salé, zone aquatique d'eau douce constituée du lit majeur de la Rivière Saint-Étienne, de L'Etang du Gol et de ses gravières, forêt littorale et plaine alluviale endémique de Pierrefonds),
 - **Découverte** des espaces remarquables peu connus, des paysages rares et des points d'observation inédits du relief intérieur de l'île,
- **Protection** des habitats et des espèces (végétales et animales) à forte valeur patrimoniale en travaillant sur :
 - o La lutte contre les dépôts sauvages,
 - o La fermeture de ces itinéraires aux véhicules à moteur,
 - o Les actions de conservation et d'amélioration des habitats naturels (programme de restauration écologique des zones dégradées et de lutte contre les espèces végétales envahissantes, suivi des écosystèmes, ...),
 - o Développement des aspects scientifiques avec l'appui des organismes de recherche (C.B.N.M., S.E.O.R., P.N.R., G.L.O.B.I.C.E., Muséum, Insectarium, Université, ...),
 - o Développement des aspects pédagogiques et éducatifs (flore, faune, géologie) par l'accompagnement du public vers la découverte de la biodiversité de ces milieux (actions de sensibilisation menée par exemple envers les scolaires),



SOCIAL & CULTUREL

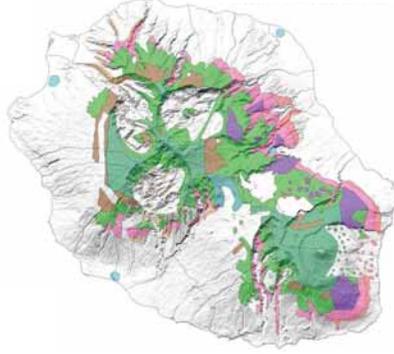
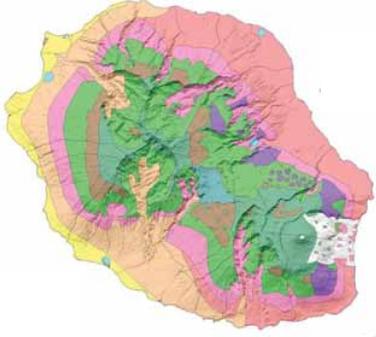
- **Accompagnement** vers l'insertion professionnelle (emplois aidés en lien avec l'entretien et la valorisation des sites, également dans la sensibilisation à l'environnement envers les scolaires), avec les perspectives de développement suivantes :
 - o Le développement structuré des formations en interne,
 - o L'accroissement de chantiers école accompagné d'une formation pré qualifiante (par l'intermédiaire de prestataires externes),
 - o L'accompagnement dans la lutte contre l'illettrisme,
 - o La mise en valeur des compétences et de l'expérience professionnelle acquises lors des contrats,

- **Amélioration** du cadre de vie des quartiers littoraux :
 - o Développement et mise en cohérence des usages récréatifs des sites (sports, détente, tourisme, santé et qualité de vie, ...),
 - o Mise en valeur des richesses historiques (ouvrages du Chemin de Fer de la Réunion, bâtiments en centre-ville, ...),
 - o **Développement** de l'éducation à l'Environnement : en lien, notamment, avec l'Education Nationale, en fonction des programmes scolaires du primaire, de l'élémentaire, du collège, du lycée (lieu d'illustration des programmes scolaires et universitaires et lieu de stages) ;

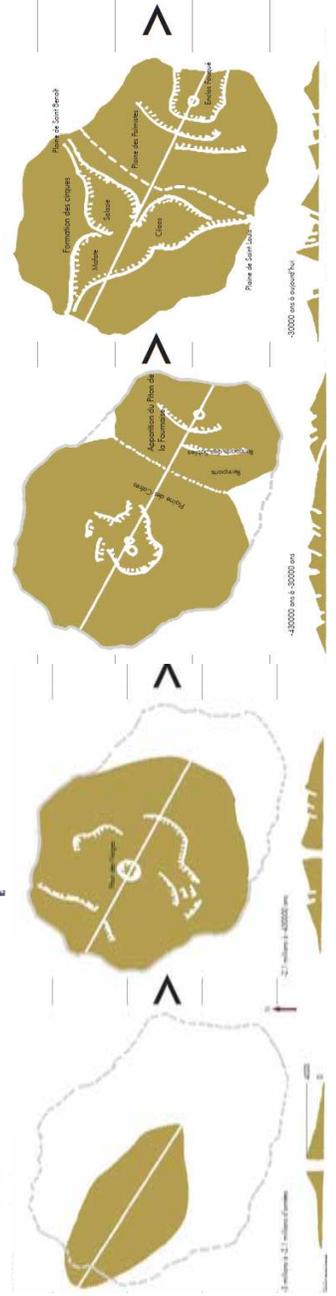
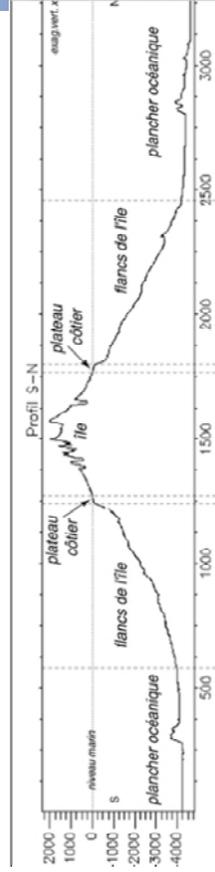
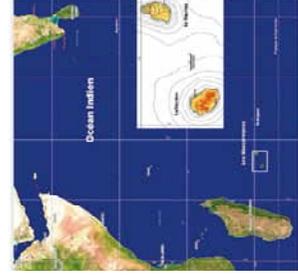
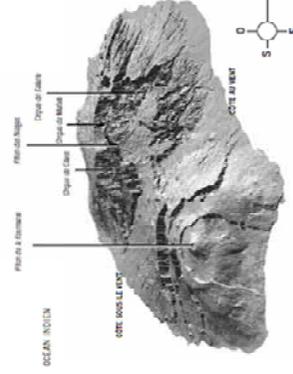
ECONOMIE & TOURISME



- **Mise en relation** des différents milieux naturels remarquables du littoral et des structures d'hébergement, de restauration, de pratiques sportives (plongée, sortie en bateau, VTT, parachutisme, randonnée avec guide, lieu d'entraînement et de préparation sportive, lieu d'initiation et de perfectionnement des scolaires (U.N.S.S.) et des clubs, lieu de compétition, lieu de marche pour les clubs de 3^{ème} âge ...),
- **Implantation** de structures en lien avec le sentier et les zones urbaines (locations de vélos, petite restauration, événementiels, animations de quartiers autour des thèmes portés par le sentier littoral, ...),
- **Plus-value** du territoire en termes d'offres de services et de développement local par la mise en place d'animations et d'événementiels avec des guides accompagnateurs :
 - o accompagnement vers la découverte du territoire, de son Histoire (vestiges historiques du Chemin de Fer de la Réunion, sites culturels et culturels, patrimoine bâti), de son agriculture, de ses techniques de pêche & de son artisanat,
 - o développement de sites aménagés pour l'observation des baleines, des oiseaux migrateurs, de la flore adaptée aux conditions extrêmes de ce littoral sec à embruns,
 - o lecture de paysages et des reliefs de l'intérieur de l'Île (le territoire de la C.I.V.I.S. a la particularité d'être sur les deux massifs volcaniques à l'origine de l'île),
 - o développement du tourisme industriel et découverte des structures et sites industriels dans les domaines du traitement et de la valorisation des déchets (station d'épuration, centre de tri des déchets recyclables, site d'enfouissement des déchets utiles et innovations en termes de récupération du biogaz, usine thermique),



île de La Réunion



Communication de proximité Gestion des Déchets :

La C.I.V.I.S., engagée depuis de nombreuses années dans une politique de valorisation des déchets, a renforcé dès la fin de l'année 2008, ses équipes de médiateurs par le recrutement de près de 100 médiateurs.

Après diverses formations et une prise de connaissance de leurs territoires, les médiateurs ont pour missions d'informer et sensibiliser les habitants et les publics relais au tri des emballages ménagers. Les objectifs principaux sont donc de faire prendre connaissance aux administrés des actions possibles pour faire progresser la qualité du tri. Ils peuvent ainsi être amenés à :

- Sensibiliser les habitants en porte à porte, avec l'aide d'outils de communication qu'ils peuvent distribuer aux habitants ;
- Participer à des réunions publiques avec les services techniques de la CIVIS ;
- Animer des stands dans des lieux publics, lors de manifestations ;
- **Faire des animations dans les écoles...**

Pour mener à bien leurs missions, ils assurent également le contrôle de la qualité des bacs jaunes, le repérage de problèmes pour organiser et engager des actions correctives.

L'ensemble du travail des médiateurs est mené en étroite relation avec les services gestion des déchets de la CIVIS et les prestataires de collecte.

En 2009, afin de renforcer sa politique en matière de gestion des déchets, la CIVIS a souhaité développer un volet traitant de la prévention. En effet, la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets constitue un des axes majeurs d'une gestion raisonnée des déchets, au vu des enjeux actuels locaux liée à cette problématique.

Ainsi, pour décliner à l'échelle locale, les objectifs fixés notamment par le Grenelle de l'environnement concernant la réduction des déchets, la C.I.V.I.S. est le premier Etablissement Public de Coopération Intercommunale de l'île de la Réunion à avoir procédé à l'embauche d'une chargée de mission prévention.

Par la suite, un Programme Local de Prévention a été élaboré. Il identifie les thématiques prioritaires, les objectifs, le plan d'actions, le planning prévisionnel, les indicateurs de suivi du Programme et le budget prévisionnel.

Le principal objectif du Programme Local de Prévention est une **diminution de 7% concernant l'ensemble des déchets ménagers et assimilés considérés dans le périmètre défini dans le diagnostic à horizon 5 ans.**

Le Programme Local de Prévention de la C.I.V.I.S. est construit autour des 10 axes suivants :

- _ AXE 1 : Compostage domestique et jardinage au naturel ;
- _ AXE 2 : Réduction des Documents Non Adressés ;
- _ AXE 3 : La sensibilisation à la prévention par la communication ;
- _ AXE 4 : C.I.V.I.S. : Collectivité éco-responsable ;
- _ AXE 5 : La Tarification Incitative ;
- _ AXE 6 : L'allongement de la durée de vie des produits ;
- _ AXE 7 : Les déchets des professionnels ;
- _ AXE 8 : La réduction de la nocivité des déchets ;
- _ AXE 9 : L'éco-consommation ;
- _ **AXE 10 : Education à la prévention des déchets en milieu scolaire.**

Chaque axe est décliné en fiches actions.

La prévention devient alors un des messages fort à faire passer à la population, notamment par le biais des médiateurs.

Dans le milieu scolaire, les médiateurs de l'environnement interviennent dans les écoles et collèges du territoire de la C.I.V.I.S afin de faire découvrir aux générations futures les concepts de la prévention et du tri sélectif par l'intermédiaire de différents outils :

- des diaporamas adaptés au niveau scolaire, suivis d'un quizz,
- la valisette « Rouletaboule » de Réseau Ecole et Nature,
- un conte,
- des ateliers sensoriels
- des ateliers de fabrication,
- des jeux, ...

Ces interventions se déclinent en 3 phases :

- une animation générale sur la Gestion des Déchets et leur cycle de vie,
- une animation sur la Prévention des déchets
- une animation sur le Tri et la Valorisation.

Par la suite, ces animations peuvent donner lieu à des ateliers complémentaires et/ou des visites des sites de traitement des déchets du territoire à savoir :

- l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux ou ISDND,
- le centre de tri des Emballages Recyclables,
- la station de compostage de Déchets Végétaux,
- mais aussi, les déchèteries.

A terme, les médiateurs pourront également élargir leurs messages auprès de la population sur le Développement Durable et les actions que chacun à son niveau peut mettre en œuvre pour participer à la protection et la mise en valeur de notre Environnement.



